

DÉCLARATION DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Point de presse — Cotonou, le 30 mars 2026

Le Bénin a pris note de l'émotion suscitée par son absence lors du vote de la résolution A/80/L.48, adoptée le 25 mars 2026 par l'Assemblée générale des Nations Unies, déclarant la traite transatlantique des Africains réduits en esclavage crime d'une extrême gravité contre l'humanité. Cette émotion est compréhensible, et le Bénin la respecte.

Je souhaite toutefois, pour une bonne compréhension, apporter les clarifications suivantes.

Sur l'engagement du Bénin

Le Bénin est co-sponsor de cette résolution depuis le 17 mars 2026. Cet engagement formel, pris plusieurs jours avant le vote, témoigne sans ambiguïté de la position de principe du Bénin. Il ne souffre d'aucune interprétation contraire.

L'attachement du Bénin à la cause mémorielle afrodescendante ne date pas d'aujourd'hui. Il se traduit par des actes concrets : l'adoption en juillet 2024 de la loi accordant la nationalité béninoise aux personnes d'ascendance africaine, la préservation et la valorisation des lieux de mémoire de la traite négrière sur son territoire, dont la Porte du Non-Retour à Ouidah, et son engagement constant dans toutes les enceintes multilatérales sur ces questions.

Sur l'absence au vote

L'absence de la délégation béninoise lors du vote du 25 mars est due à un dysfonctionnement administratif interne, intervenu dans un contexte particulier marqué par la période électorale et mon absence de Cotonou, ce qui n'a pas permis d'instruire conséquemment notre ambassadeur. Autrement il aurait pris part au vote et exprimé notre adhésion formelle à la résolution. Cet incident ne reflète donc en aucun cas la position du Bénin sur le fond.

C'est pourquoi, dès le 27 mars, une notification officielle d'intention de vote favorable a été transmise au Secrétariat de l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle est inscrite au procès-verbal officiel de la séance et établit formellement la position favorable du Bénin.

Sur l'engagement à venir

Le Bénin demeure résolu à porter, dans toutes les enceintes multilatérales, la voix des peuples africains et afrodescendants, et à œuvrer pour que la mémoire de la traite transatlantique ne tombe pas dans les banalités de l'histoire, afin que plus jamais l'humanité ne connaisse une telle horreur.

Je suis disponible pour répondre à vos questions.